

>> LE MOT DU MAIRE



Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une très bonne année !

Tout d'abord je souhaite vous informer que le recensement INSEE 2011 conduit par Gérard FOUCHER, a montré une augmentation de 728 à 753 habitants avec l'arrivée de nombreux jeunes.

D'ailleurs l'effectif global de l'école de Rogny a de nouveau progressé à la rentrée 2011 et 4 nouveaux logements Domany's vont être proposés à la location début 2012.

Dans le contexte actuel qui pénalise souvent le monde rural, ceci est remarquable.

Le travail est également en progression à Rogny : la zone industrielle fonctionne correctement et la société S.B.P.I. Environnement souhaite s'étendre. La maison de retraite de Champcevrains emploie elle-aussi de nombreux salariés.

Nous avons la chance d'avoir sur notre secteur une association d'aide et de maintien à domicile des personnes âgées. Cette aide est très appréciée et je tiens à féliciter l'association et souligner l'investissement de son personnel.

Le dossier de création du futur espace culturel et de loisirs est toujours d'actualité. Aucun travaux ne sera engagé en 2012, donc la salle des fêtes actuelle sera toujours disponible à la location cette année.

Pour finir, je tiens à remercier toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie du village !



>> L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Claude SAMYN, Maire, Agriculteur retraité

Gérard FOUCHER, 1^{er} Adjoint, Agent de maîtrise - Retraité

Jean-Marc SOULARD, 2^e Adjoint, Expert automobile - Retraité

Jacqueline HENRIAT, 3^e Adjointe, Commerçante en retraite

Fortunade DAVIET NOUAL, Rédactrice

Jean-Luc MARCHAND, Agent de maîtrise navigation

Marie-Carmen GAUDIN, Chef d'entreprise

Geneviève MARTEAU-LORIOUX, Agricultrice, ingénieur agricole, expert agricole

Michel FONTENOY, Chauffeur

Eric VERON, Agent de navigation

Julie MARTHELOT, Employée de SAMU

Alexandre LOISEAU, Chauffeur, Installateur

Frédéric KELLER, Cascadeur, Comédien d'action

Gérard SEMENCE, Agent de navigation

Jean-Claude CHARENTON, Agent de navigation



>> LES SERVICES

La Mairie est ouverte : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9h à 12h.

1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél. : 03 86 74 51 78
Fax : 03 86 74 56 91
E-mail : rognny-les-7-ecluses@wanadoo.fr
Site : www.rognny-les-7-ecluses.fr

Permanences de 10h à 12h :

- **Le Maire** sur rendez-vous.
- **M. Gérard FOUCHER** : tous les matins pour Urbanisme, cimetière, eau et ordures ménagères.
- **M. Jean-Marc SOULARD** : sur rendez-vous pour la voirie et les travaux.
- **Mme Jacqueline HENRIAT** : CCAS le mercredi matin

L'équipe communale :

Secrétaire de mairie : **Danielle D'ALIFE**.

Secrétaire d'accueil : **Brigitte NOEL** et **Laura DAMIENS** en apprentissage.

Agent tourisme : **Florence SEIGNEUR**.

Agent d'entretien : Restaurant scolaire : **Katia VERON** et **Julie DHIERS**.

Salles communales, mairie et école : **Katia VERON** et **Julie DHIERS**.

Agent d'entretien voirie et espaces verts : **Jacky GRENOT**, **Denis PETIT**, **Judicaël CLOISEAU**, en apprentissage.

Agent Postal : **Sabrina CHARENTON**.

Agent de remplacement agence postale et mairie : **Marie-Christine KLEIN**.

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h.

Tél : 03 86 74 54 17

CCAS : Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT. Autres dates sur rendez-vous au **03 86 74 51 78** au secrétariat de Mairie.

Service National : Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1995 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. (Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents.)

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat à la DDE Auxerre, 3 rue Monge, au **03 86 48 41 00**.

Tri Sélectif : Route de Châtillon et Quai Sully.

Pour les autres déchets, vous disposez d'une déchetterie cantonale à Champcevais (*les mardis, jeudis et samedis matin de 9h à 12h*). Plus de renseignements page 11.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement : 16-18, boulevard de la Marne à AUXERRE.

Tél : 03 86 72 87 19. Courriel : contact@caue89.fr

Le CAUE a pour missions :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ;
- L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant ;
- Les conseils aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ;
- L'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels.

Les CAUE sont présents dans 90 départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Ramassage des Ordures Ménagères : Le lundi matin et le jeudi matin dans le bourg : uniquement le lundi l'hiver (01/10 au 31/03). En raison des jours fériés, la collecte sera effectuée **les lendemains**.

Balayage des rues du Bourg 2012 : 06/02, 05/03, 02/04, 07/05, 11/06, 02/07, 30/07, 06/08, 03/09, 01/10, 05/11.

Pour une meilleure efficacité des prestations, nous demandons aux riverains, de déplacer leurs véhicules la veille au soir des passages de la balayeuse. Merci d'avance.

Tarifs Municipaux

Salle des Fêtes

Pour les particuliers de la commune :

➤ 150 €/ jour d'utilisation

Pour les particuliers hors commune :

➤ 230 €/ jour d'utilisation

Tarifs Concessions Cimetière

- Centenaire : 500 €

- Cinquantenaire : 275 €

- Trentenaire : 165 €

- Temporaire (15 ans) : 60 €

Un rendez-vous sera pris auprès du secrétariat de Mairie pour effectuer un état des lieux en présence du personnel responsable. La remise des clés se fera en échange d'un chèque de caution de 150,00 €, qui sera restitué après « état des lieux de sortie » si aucune dégradation n'a été constatée.

Le règlement sera effectué au moment de la prise des clés par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Tarifs Cantine Scolaire : La maison de retraite de Champcevais fournit l'école communale de Rogny au prix de 3,17 euros/repas pour l'année 2011/2012 selon le principe de la "liaison froide" depuis le 4 novembre 2011.

>> LES SERVICES

Numéros de téléphone à retenir :

Pompiers	18
Gendarmerie	17
Docteur Daviet	03 86 74 53 04
Infirmières Odile STAES et Stéphanie GERARD	03 86 74 96 76
Pharmacie BELLOT	03 86 74 54 64
Service de garde - SAMU	15
Mairie	03 86 74 51 78

La Poste	03 86 74 54 17
Office du tourisme	03 86 74 57 66
Taxi 7 écluses	06 76 47 59 60 ou 03 86 74 53 12
Allô, Service Public	3939
Les Secours pour les téléphones mobiles	112
Assédic	39 49
CPAM	36 46
Pharmacie de garde	32 37

>> Services Publics de Bléneau

Une bonne année pour le relais de Services Publics de Bléneau.

• Le social

- Le Conseil Général par le biais d'assistances sociales et de conseillères en économie sociale et familiale sur rendez-vous au 03-86-44-42-00.
- La Caisse d'Allocation Familiale par le biais du Visio Accueil le **mardi matin de 10h30 à 12 heures**.
- L'AFTAM : accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Général.
- Une médiatrice du PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation) intervient pour la gestion des impayés d'énergie (EDF, eau, gaz, bois....) sur rendez-vous au 03-86-18-19-16.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

• La santé

- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le **mardi de 9h15 à 11 heures**.
- La Protection Maternelle Infantile le **deuxième jeudi de chaque mois**.
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), sur rendez-vous au 03-86-44-42-00.

• L'emploi

- Pole Emploi (pour les plus de 26 ans) Visio Accueil, sur rendez-vous donnés par Pole-Emploi.
- Mission Locale de Toucy (Un Conseiller, aide aux jeunes pour la recherche d'un emploi, formation, aide pour le permis, logement, ceci en fonction des formations acquises concerne les 16 - 25 ans) sur rendez-vous au 03-86-74-31-83.

• Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au 03-86-92-16-16 les 24/01/12, 27/03, 22/05, 24/07, 25/09 et le 27/11.
- Le PACT concernant l'Agence Immobilière à Vocation Sociale sur rendez-vous au 03-86-18-19-16.

• Le Juridique

- Conciliateur, tous les **premiers mardi** de chaque mois de 14 à 16heures.

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	- Assistantes sociales sur rendez-vous (9h - 12h)	
	- CPAM (9h-11h)	
	- Visio-accueil CAF (10h30-12h)	- conciliateur (14h-16h)
MARDI	- Maison de l'Emploi (8h30-11h30)	- PACT (14h-17h) : un mardi sur deux
	- ADIL (10h-12h) : 4 ^e mardi tous les 2 mois	
MERCREDI	- Ressources 89 (sur rendez-vous)	- RAM (14h-16h) : le 2 ^e mardi de chaque mois
JEUDI	- PMI (10h30-12h) : 2 ^e jeudi de chaque mois	
VENDREDI		

Agence Postale

L'agence postale communale est tenue par **Sabrina CHARENTON** depuis le 1^{er} octobre 2007.

Vous y retrouverez les principaux services de La Poste,
6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h00.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h00. Samedi, pas de départ.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballage Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier / colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés (*hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée*).
- Retrait des lettres et colis en instance (*hors valeur déclarée et Chronopost*).
- Service de proximité (*contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition*).



Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Emission de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération.
- Pour toute autre opération concernant les produits financiers, votre Agence Postale Communale de Rogny, sera votre relais avec le bureau de Poste de Bléneau.

Vente de cartes téléphoniques pour téléphones portables (Orange, Bouygues, SFR, ...)

**Règlement par carte bancaire à partir de 10 €
et retrait avec carte bancaire à partir de 20 €.**

Bureau de Poste

13, rue d'Orléans - 89220 BLENEAU

Horaires : Lundi : 9h à 12h

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h

13h30 à 16h30

Vendredi : 9h à 12h

Samedi : 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h
et le samedi à 10h30.

Informations La Banque Postale

3639

Pour tout savoir sur La Poste

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

www.laposte.net

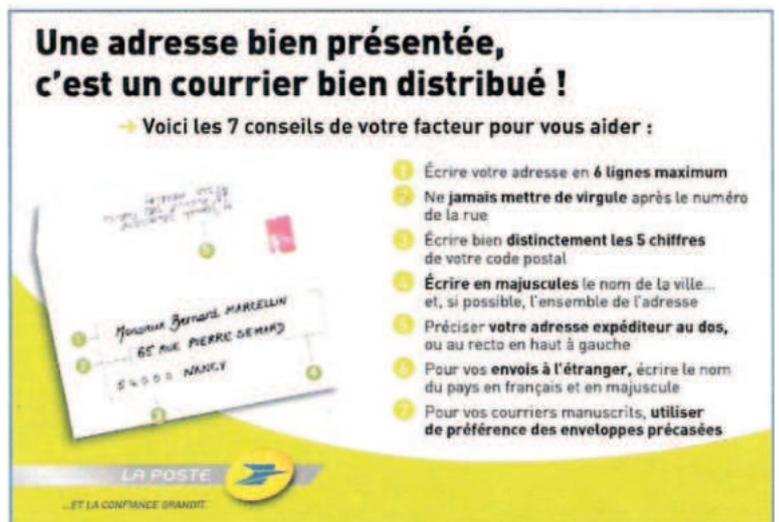


LA POSTE

Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

Voici les 7 conseils de votre facteur pour vous aider :

- 1 Écrire votre adresse en 6 lignes maximum
- 2 Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue
- 3 Écrire bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal
- 4 Écrire en majuscules le nom de la ville... et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- 5 Préciser votre adresse expéditeur au dos, ou au recto en haut à gauche
- 6 Pour vos envois à l'étranger, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- 7 Pour vos courriers manuscrits, utiliser de préférence des enveloppes précaisées



Une boîte aux lettres normalisées, c'est le confort de tous !

Voici les 5 conseils de votre facteur pour vous aider :

- 1 Préférer une boîte aux lettres de grande dimension (260 mm L x 260 mm H x 340 mm P)
- 2 Préférer la marque NF pour une meilleure garantie
- 3 Inscrive lisiblement, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- 4 Placer votre boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- 5 Si vous venez d'emménager, venez signaler au bureau de poste le plus proche de votre domicile votre nouvelle adresse, ou rendez-vous sur www.laposte.fr



>> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Ancienne carte grise, pièce d'identité, attestation de domicile, chèque bancaire ou postale ou mandat-cash	Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € frais de dossier	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public Gratuit si changement de domicile
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 10 ans)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature	2 photos d'identité, 1 attestation de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25€ si la précédente carte n'est pas présentée au dossier
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau ou autres Relais			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints	Gratuit	
Carte d'électeur Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile A partir du mois de septembre jusqu'au 31 décembre	Carte d'identité Justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr ou minitel 3615 CJN
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'Etat Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie de Bléneau et en cas de perte à la mairie de votre domicile.

>> DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Formalités administratives en cas de perte de carte nationale d'identité et/ou passeport

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Principe

Si le document a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. La déclaration peut se faire en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne désire une nouvelle carte immédiatement.

CAS GENERAL : Perte avec demande de renouvellement

La déclaration de perte peut être préalablement établie sur internet avant d'être déposée directement en mairie (à Paris, à l'antenne de police administrative d'arrondissement) lors de la demande de renouvellement du titre perdu, permettant ainsi un gain de temps pour le déclarant.

Cette déclaration de perte est jointe au dossier.

Liens internet vers le formulaire

- préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=iajztgEzZnc_UQEzcM9lf1v3

- ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER : Perte sans demande de renouvellement

Il doit, dans ce cas, faire une déclaration de perte :

- si la perte a eu lieu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit la perte,
- si la perte a eu lieu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.

PASSEPORT :

Si le passeport a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. Tout comme la carte d'identité, la déclaration se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne souhaite obtenir un nouveau passeport immédiatement.

CAS GENERAL : Perte avec demande de renouvellement

Les démarches peuvent être effectuées, quel que soit le lieu d'habitation :

- En France : dans l'une des mairies (ou antennes d'arrondissement à Paris) équipées d'une station biométrique
- A l'étranger : auprès du consulat (ou ambassade) qu'il convient de contacter pour savoir s'il est équipé pour délivrer les passeports biométriques.

Comme pour la CNI, il est vivement conseillé d'établir la déclaration sur internet avant de venir déposer le dossier en mairie pour la demande du nouveau passeport.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Liens internet vers le formulaire

- préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=5hsOwQEzabZjYwEzdfXBfzH9

- ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER : Perte sans demande de renouvellement

Dans ce cas, la déclaration de perte est à faire :

- Si le passeport a été perdu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu de la perte,
- Si le passeport a été perdu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche



>> ETAT CIVIL 2011

Naissances



25 avril : *Inès VEAULIN*
 14 mai : *Clémence MEYER*
 20 mai : *Camy ORLY-RACARY*
 4 août : *Julie BOURDEAU*
 4 octobre : *Valmont AUBIN*
 12 octobre : *Cyrian LOISEAU*
 14 octobre : *Charles DEMETS*
 11 novembre : *Katarina RAMAIN*



Décès

17 janvier : *Jean CHAMPROUX, transcription*
 20 janvier : *Lucienne BATAILLE, transcription*
 6 février : *Yolande FOUCHER, née LEU*
 24 février : *Lucie GUILLOTON, née COLLAS, transcription*
 9 mai : *Jeannine RAIGNEAU, née PINON, transcription*
 24 octobre : *Richard REGIOR, transcription*
 2 novembre : *Gérard LEMAIRE, transcription*



Mariages

12 mars : *Emilie VEROT et Florence LARGAJOLLI*
 14 mai : *Stéphanie CZORNENKYJ et Gaëtan CHAUVET*
 25 juin : *Aurélie DANGLETERRE et Teddy DAMON*
 23 juillet : *Catherine MERCIER-YOVANOVITCH et Vincent LAMARCHE*
 3 septembre : *Elodie BEUNET et Christophe TRETON*
 20 août : *Maryline DROGUERES et Michaël MEYER*
 17 septembre : *Evelyne LAVARTE et Pascal DUCLOUX*

Nombre d'habitants
 au dernier recensement :
 753

>> LES FINANCES COMMUNALES 2011

BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	798 973,00 €	798 973,00 €
Investissement	426 273,00 €	426 273,00 €
Excédent global de clôture 2010 : 107 214,00 euros		

BUDGET CCAS

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	10 561,00 €	10 561,00 €
Investissement	2 150,00 €	2 150,00 €
Excédent global de clôture 2010 : 10 561,00 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DES VIGNES DU COLOMBIER

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	331 824,00 €	331 824,00 €
Investissement	314 653,00 €	314 653,00 €

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 592 346,00 €	1 592 346,00 €
Investissement	1 064 670,00 €	1 064 670,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	83 097,00 €	83 097,00 €
Investissement	204 424,00 €	204 424,00 €
Excédent global de clôture 2010 : 27 814,00 euros		

BUDGET OFFICE DE TOURISME

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	29 972,00 €	29 972,00 €
Investissement	Néant	Néant
Excédent global de clôture 2010 : 5 876,00 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2010

Taxe d'Habitation : **18.95 %**
 Taxe Foncier Bâti : **18.38 %**
 Taxe Foncier Non Bâti : **52,09 %**
 Taux Relais de la Taxe Professionnelle : **11,04 %**



>> LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Un petit laïus sur nos employés communaux masculin

Souvent critiqués, mais rarement à l'honneur, ils sont au nombre de trois : deux employés territoriaux et un apprenti.

Jacky GRENOT, 50 ans, a été embauché le 1^{er} mars 1997 en qualité d'**agent d'entretien**. Auparavant il était maçon chez son frère, Claude.

Denis PETIT, 37 ans, a été embauché le 5 janvier 1998 en qualité d'**agent d'entretien**. Auparavant il était ouvrier agricole chez Monsieur CALVET au Haras de Cottard.

A ce jour ils sont tous les deux au grade d'Adjoint Technique de 2^e classe.

Judicaël CLOISEAU, 19 ans, est en **3^e année d'apprentissage**. Il travaille en alternance : 2 semaines à l'école de Champignelles, 2 semaines aux services techniques. *Il passera le BAC PRO Paysagiste en 2013.*

Grâce à eux, notre jolie commune est bien fleurie, les espaces verts sont bien entretenus, les arbustes et les haies bien taillés, pour l'œil averti des habitants et des touristes. Ils réalisent des travaux divers dans le domaine du bâtiment. Ils débroussaillent les chemins et les sentiers, coopèrent avec les entreprises pour l'entretien des routes communales. Ils exécutent des réparations urgentes, entretiennent la station d'épuration, effectuent le salage des rues, etc...

En général, ils participent quotidiennement à l'embellissement de notre beau village et à la sauvegarde de notre patrimoine, légué par les générations antérieures.

Pour une fois, ils peuvent être mis à l'honneur.

L'année prochaine ce sera le tour des employées communales d'être à l'honneur.

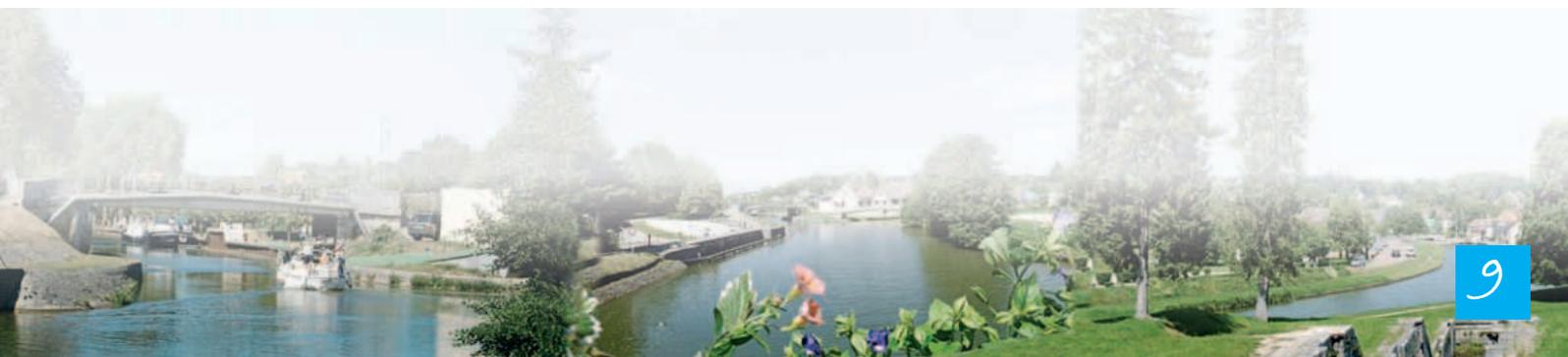


Le récipiendaire, entouré du Maire et de ses filles.

Daniel GARCIA, 60 ans bientôt, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mai 2011. Il a commencé sa carrière comme maçon, puis a été embauché à la commune le 1^{er} février 1980 en qualité de **O.E.V.C. (Ouvrier Employé à la Voirie Communale)**. Il a terminé sa carrière au grade d'Adjoint Technique de 2^e classe.

Le 13 mai 2011, une cérémonie officielle a eu lieu à la Mairie de Rogny, à l'occasion de son départ en retraite. Ce jour là, Daniel GARCIA, a reçu des mains du Maire, Claude SAMYN, la médaille d'honneur du travail pour les 31 années passées au service de la commune.

BONNE RETRAITE DANIEL



L'aménagement de la commune

ECLAIRAGE DU MONUMENT HISTORIQUE

La Municipalité souhaite mettre en valeur le Monument historique des 7 écluses via un éclairage nocturne. Un test a été effectué en 2011, avec des éclairages à LED, plus économiques. Le résultat n'étant pas concluant, des projecteurs seront installés dans les écluses prochainement.

ACCESSIBILITÉ :

D'après une nouvelle loi, tous les bâtiments communaux devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2015. Nous n'avons pas attendu le dernier moment pour réagir et une étude du Conseil Général montre qu'excepté la salle des fêtes et quelques modifications prévues à l'école, nous pourrions être aux normes à la date prévue.

LES PLATANES

Les employés communaux ont implanté une haie de lauriers séparative sous les platanes au Quai Sully. Cette haie a un double usage : respecter l'intimité des plaisanciers qui stationnent au port et réduire le nombre de véhicules stationnés en travers des platanes.

Ces aménagements viennent en compléments de ceux réalisés par Tourisme Fluvial du Centre et Voies Navigables de France (voir page 15).

MODIFICATION DU POS EN PLU

En date du 20 Février 2006, le conseil municipal a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme pour remplacer son Plan d'Occupation des Sols et en a fixé les modalités de concertation.

Dans un souci de transparence, cette dernière s'est déroulée dès le début de l'étude. Elle a débuté par la mise à disposition, en mairie, des différents documents graphiques, des analyses thématiques et des comptes-rendus de réunion, au fur et à mesure de leur rédaction.

Un registre a notamment été mis à disposition du public afin de recueillir ses observations, qui ont pu être examinées et le cas échéant, prises en compte en cours d'étude.

Des panneaux d'information destinés à l'exposition permanente sur le PLU ont été remis en mairie afin qu'ils puissent y être exposés.

D'autre part, deux réunions publiques se sont déroulées en mairie, le 29 Juin 2010 et le 17 novembre 2011 : les rognycois ont été informés de ces réunions par voie de presse et affichage.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se déroule généralement sur une période de 24 mois pendant laquelle se sont succédées plusieurs phases d'études :

1. L'élaboration du diagnostic communal dans les domaines de la démographie, du paysage, de l'environnement, des équipements, des réseaux ...
2. Rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui permet de préciser les différents projets de la commune à un horizon de 10 ans.
3. Mise en forme du zonage qui permet de délimiter les zones urbaines, à urbaniser, naturelles ou agricoles.
4. Rédaction d'un règlement qui prescrit un certain nombre de règles pour chacune de ces zones.

A ce jour, toutes les phases ont abouti et la commune entame une phase dite administrative au cours de laquelle le dossier est présenté aux personnes publiques associées. Ces derniers ont trois mois pour rendre leur avis après l'arrêté de la mairie (ce dernier devrait être pris courant avril).

Suite à ces trois mois de délais, une enquête publique sera organisée afin de recueillir les avis des administrés. Elle aura lieu autour de la rentrée de septembre. Les dates seront précisées par voie d'affichage. Le commissaire enquêteur tiendra des permanences pour recevoir le public.

Tous les documents du dossier sont toujours à votre disposition en mairie afin que vous puissiez les consulter librement.

>> L'ACTION MUNICIPALE

ENTRETIEN COMMUNAL

- Grille de l'école repeinte.
- Dans le cadre d'une entente avec la Mairie de saint Martin des Champs, les employés ont remplacé la DDE sur des « points à temps » pendant une semaine.
- Remise en état d'un chemin communal au Lieu-dit « Les Caillats » en partenariat avec un agriculteur.
- Réfection du clocher suite à l'orage.
- Réfection de la voirie route de Feins par les employés communaux, et par l'entreprise Meunier route de la Claverie et rue des Blanneaux.



QUAI SULLY SANITAIRE PUBLIC QUAI SULLY

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la Municipalité a décidé de construire un sanitaire public Quai Sully. Celui-ci a été réalisé en 2011. La dalle et la plomberie ont été réalisées par des entreprises locales et le bâtiment a été construit par les employés communaux.

Ce sanitaire est dorénavant ouvert à tous en période estivale, tous les jours et 24h / 24. Il est fermé en hiver contrairement à celui installé Rue Hugues Cosnier, équipé du système hors gel permettant son utilisation l'hiver.

LOTISSEMENT ROUTE DE BLÉNEAU

Le projet d'un lotissement route de Bléneau a été modifié avec le maintien de 11 lots contre x lots initialement prévus. L'achat du terrain JUMEAU n'ayant pas abouti, la sortie du lotissement se fera au poste de relèvement, route de xxx. Le permis d'aménager a été obtenu en septembre 2011, celui-ci nous permet d'obtenir une aide

La consultation des entreprises est imminente.

Le Syndicat des Eaux et le SIERPO conduisent l'adduction d'eau et d'électricité. Les carottages concernant l'étude de sol ont été faits le 11 janvier.

Le terrain communautaire situé au bord du ru devrait devenir communal en 2012. Selon le Plan Local d'Urbanisme, un verger conservatoire séparerait les constructions de la route.

TRAVAUX PREVUS EN 2012

- Entretien des peintures et boiseries (*école, mairie, office de tourisme et agence postale*).
- Pont Rue Léon Jaupitre.
- Peinture de l'entourage du Monument aux Morts.
- Extension du cimetière avec un jardin du Souvenir et un entourage. Il est nécessaire de faire appel à un architecte, ce qui entraîne un certain retard dans les démarches.
- Il est prévu un espace dédié aux urnes, un abri et un mur extérieur semblable au précédent.

S.P.A.N.C. ACTUALITE

S.P.A.N.C. : Service Public d'Assainissement Non Collectif

En France, on estime que 5,4 millions de logements sont concernés par l'Assainissement Non Collectif (A.N.C).

Depuis 1996, les communes ont hérité des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales de la responsabilité du contrôle de l'A.N.C sur leur territoire.

Pour proposer un service tout aussi performant, 70 communes caennaises dont la vôtre se sont regroupées au sein de la **Fédération des Eaux Puisaye Forterre** et ont créé leur propre S.P.A.N.C.

LES MISSIONS DU SPANC

1. Pour les installations existantes: Le contrôle de toutes les installations devra être programmé avant le 31 décembre 2012. En matière de réhabilitation, la priorité devra être accordée aux zones à fort enjeu sanitaire ou environnemental.
2. Le SPANC s'assure du bon entretien et du fonctionnement des installations par un contrôle périodique de l'ouvrage.
3. Pour les installations neuves ou réhabilitées, le SPANC contrôle la conception et réalisation de l'assainissement. Des formulaires sont disponibles en mairie.
4. Dès le 1er janvier 2011, lors des mutations immobilières un diagnostic du SPANC devra être joint au dossier de diagnostic technique que le vendeur devra fournir lors de la vente de son bien..

TRAVAUX - AIDES

Grâce au Grenelle Environnement, les travaux de réhabilitation sur les installations ne consommant pas d'énergie peuvent bénéficier de l'Eco-prêt à taux zéro spécifique ANC, depuis le 1er avril 2009. D'autres aides peuvent également être demandées :

- à l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH)
- un Taux réduit de TVA (5.5%)
- un Prêt auprès de la Caisse d'Allocations Familiales ou caisse de retraite

POUR TOUT SAVOIR

Contactez votre SPANC :

Fédération des Eaux de Puisaye Forterre
115 av Général de Gaulle - 89130 TOUCY
03 86 44 80 10 ou spancintersyndicat@wanadoo.fr

Connectez vous sur le site Internet du ministère :
www.developpement-durable.gouv

Consulter les fiches disponibles en mairie :
Assainissement non collectif - Les règles clés
Assainissement non collectif - Un éco-prêt à taux zéro spécifique



Civisme

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses,...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

L'article 6 incite les occupants de propriétés à prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas anormalement gêné par le bruit provenant d'appareils ménagers, d'appareils et dispositifs de diffusion sonore, d'instruments de musique, et de comportement non adapté à ces propriétés.

De même, l'article 7 informe les propriétaires et possesseurs d'animaux de leur devoir de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Réglementation des Feux dans l'Yonne

Deux approches réglementaires :

1/ Règlement sanitaire départemental en agglomération et à proximité

Problèmes engendrés par les fumées : police du Maire.

2/ Code forestier

Régime arrêté 1992

- Période du 15/07 au 15/09 (idem du 15/02 au 30/04) : interdiction à toute personne de faire du feu à moins de 200 m et à l'intérieur des bois et forêts sauf autorisation exceptionnelle par arrêté préfectoral.
- Hors période ci-dessus : feux libres avec l'autorisation du propriétaire du terrain.

Régime exceptionnel

Si sécheresse, arrêté préfectoral d'interdiction générale : pas de dérogation.



En 2011, la Municipalité a fait l'acquisition de trois distributeurs de sacs pour ramasser les déjections canines. Ceux-ci ont été installés sur l'île, au Port des Lancières et au Quai Sully. Ils offrent aux propriétaires de chiens un moyen de ramasser les déjections de leur compagnon en un seul geste.

Malheureusement celui se situant sur l'île a déjà été vandalisé cet été, il sera réinstallé prochainement rue Léon Jaupitre.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.

*Ramasser ce n'est pas s'abaisser
Pour nous changer la ville, faites le bon geste !*

Objets trouvés

Nous disposons à l'office de tourisme de certains objets trouvés : casque de moto, lunettes de soleil.



>> Villes et Villages Fleuris

Suite à la situation de sécheresse dans l'Yonne depuis le début de l'année, **la quasi totalité des communes du département de l'Yonne a été est concernée par les mesures préfectorales de restriction d'usage de l'eau.**

Dans ces conditions, et par souci d'équité entre les communes, il a été décidé d'annuler **exceptionnellement le classement pour les communes ainsi que pour les particuliers.**

Cependant, le **jury départemental a tenu à maintenir sa visite dans les communes**, l'occasion d'un **moment d'échanges et de dialogues** avec les équipes, les professionnels et membres des sociétés d'horticulture (visite des aménagements paysagers autres que les points fleuris, prise de connaissance des projets éventuels, solutions mises en place pour pallier le manque d'eau, etc...).

En lieu et place de la cérémonie de remise des prix, **Yonne Tourisme a organisé une grande soirée conférence débat le vendredi 18 novembre** dernier, au gymnase municipal de Saint-Georges-sur-Baulche.

L'objectif était d'**échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour bien fleurir avec les contraintes d'aujourd'hui** à travers plusieurs exemples de politiques de fleurissement, local, en présence de Pascal Rabier, chroniqueur « Jardins » de France Bleu Auxerre invité témoin de ce dialogue avec les particuliers, les élus et les techniciens.



Association loi 1901, le **Conseil National des Villes et Villages Fleuris** est chargé d'organiser et de promouvoir le concours des Villes et Villages Fleuris. Initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, le concours a maintenant pour vocation de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. Il consiste à attribuer une série de Fleurs (de 1 à 4) et un Grand Prix correspondant au label "Villes et Villages Fleuris". Ces Fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

Le concours national, gratuit et ouvert à toutes les communes, se déroule à trois échelons :

- Le département recueille les candidatures des communes. **Un jury départemental** sélectionne celles susceptibles d'être primées au niveau régional.
- **Un jury régional** attribue parmi ces dernières communes la première, la deuxième et la troisième fleur et sélectionne celles qui pourront concourir pour la quatrième fleur.
- **Le jury national** attribue cette quatrième fleur, ainsi que les Grands Prix.

Le fleurissement contribue à l'amélioration du cadre de vie par le développement des espaces paysagers privés et publics. Il s'inscrit dans une politique globale d'environnement. Il participe à l'image de la commune, dont il est un élément important, et peut être un outil de communication efficace.

www.villes-et-villages-fleuris.com

>> LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les Actions économiques 2011

Le Verger Shop :

Les travaux de construction du bâtiment sur la zone d'activités « Les Grands Champs » sont en cours.

Crèche « Les Marmottes » :

Les travaux d'agrandissement des locaux ont débuté le 21 novembre 2011 et devraient se terminer en mai 2012.

Bâtiment Prunière :

La construction du bâtiment artisanal sur la zone d'activités « Les Vallées » devrait commencer en janvier 2012.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Conformément à la réforme des collectivités territoriales, une fusion est engagée entre la Communauté de Communes du canton de Bléneau, de la Puisaye Fargeaulaise et du Toucycois. Les compétences seront définies prochainement.

Transfert des compétences déchets au Syndicat Mixte de la Puisaye :

La compétence collecte et traitement des déchets ménagers sera transférée au SMP au 1^{er} janvier 2012. Ceci entraînera le transfert des biens, équipements, personnels et services publics.

Aujourd'hui la compétence « déchets » est répartie entre les 9 Communautés de Communes du territoire et le Syndicat Mixte de la Puisaye (voir carte) : celui-ci est en charge de la collecte et du traitement des déchets recyclables (emballages, papiers et verre), du traitement des Ordures Ménagères (ultimes et biodéchets). Les communautés de communes, quant-à elles, sont responsables de la collecte des ordures ménagères et du fonctionnement des déchetteries.

Dans un souci de cohérence territoriale et de respect de la réglementation, le Syndicat Mixte de la Puisaye a proposé de prendre l'intégralité de la compétence « déchets » des communautés de communes.

Un arrêté préfectoral interdépartemental du 27 septembre 2011 a entériné la décision des élus des Communautés de Communes et du Syndicat Mixte de la Puisaye.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2012, ce changement sera effectif. En plus de ses compétences actuelles, le SMP gèrera les 8 déchetteries (+2 en construction) ainsi que les contrats de ramassage des Ordures Ménagères des communautés de communes du territoire. Cela permettra de développer les filières de reprises pour homogénéiser les consignes de tri dans les déchetteries du territoire.

Une précision cependant : les maires sont toujours les seuls à posséder le pouvoir de police (procès-verbaux liés aux dépôts sauvages, par exemple...). Ils sont également en charge de la propreté des points d'apport volontaires.

Désormais, pour toute question concernant les déchets, un seul numéro :

N° Vert 0 800 584 762

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Ou le mail : jerecycle@smpuisaye



>> L'ACTION TOURISTIQUE



Tourisme Fluvial du Centre

"Le plaisir de découvrir la Bourgogne avec
Tourisme Fluvial du Centre : De nombreux
plaisanciers ont encore découvert Rogny en 2011 !

A notre clientèle française et européenne toujours
fidèle, s'ajoutent des visiteurs venus des 4 coins du monde :
l'Afrique du Sud, l'Australie, le Brésil, la Chine, Les USA,
Israël, le Qatar.

Cette année, un accent particulier a été porté sur
l'amélioration de l'accueil des plaisanciers de passage aux 2 haltes nautiques dont nous avons la gestion.

Au Quai Sully, de gros investissements co-financés par TFC et la commune :

Installation de 4 bornes de services : fourniture et installation, terrassement et maçonnerie.....5.464 € (TFC)
tranchées et cablage (MO+pelles),

Plantation d'une haie.....1.938 € (commune)

Mise en sécurité des locaux sanitaires

Installation de bornes à jetons** (douches).....2.141.€ (TFC) ** jetons disponibles chez les commerçants et l'OT

Diffusion d'infos aux plaisanciers de passage et camping-cars (plaquette)

Il reste à faire la **finition de la tête du quai** (sous les platanes) et la **pose de bollards** celle-ci est prévue au printemps 2012 avec le concours de VNF.

Le port des Lancières n'a pas été en reste puisque **nous avons remplacé les 2 bornes de service** (1.739 €), le **bâtiment d'accueil a été rafraîchi** et **les peintures de toutes les menuiseries refaites aux couleurs de la Puisaye**.

Il reste à rénover le revêtement du quai dès que possible en 2012.

Encore du travail en perspective... pour favoriser la satisfaction de tous, visiteurs et promeneurs de Rogny.

M.C. GAUDIN"



L'Office de Tourisme

L'Accueil des touristes est en constante progression avec une nouvelle augmentation de 7% du nombre de visiteurs, soit 5 738 visites d'avril à septembre 2011.

Les demandes d'informations par tout autres moyens est également en progression avec une hausse de 100 % du nombre de mails par exemple.

Les demandes **concernent essentiellement les 7 écluses, les hébergements, la restauration et les visites aux alentours**. Nous proposons gratuitement aux touristes depuis plusieurs années des historiques explicatifs des 7 écluses en français, anglais, allemand et néerlandais. Plusieurs centaines de ses documents sont imprimés et distribués par an.

Un nouveau support a vu le jour cette année, c'est le **livret d'Annie-France GAUJARD « L'Escalier d'Eau »** qui est en vente à l'office de tourisme à 7€. Il s'est très bien vendu en 2011 et est devenu le guide idéal pour les touristes et les amateurs d'histoire.

Un historique de notre Eglise Saint Loup est également disponible en français. Celle-ci est régulièrement fréquentée l'été par les touristes se procurant la clé à l'office de tourisme ou chez M. et Mme LECOQ.

Nous avons également **créé un site Internet** que vous pouvez découvrir à cette adresse :

www.rogny-tourisme.com

Il est consacré à Rogny et son Canton. Vous y trouverez toutes les informations touristiques nécessaires à vos loisirs (hébergements, restauration, calendriers des manifestations, calendriers spécifiques, patrimoine, activités de loisirs...). Nous le maintenons à jour toutes les semaines et une newsletter sera bientôt disponible pour ceux qui souhaitent recevoir toutes les nouveautés directement dans leur boîte mails.

Nous travaillons en partenariat avec les autres offices de tourisme de la Puisaye et également avec la Maison de la Puisaye (fiches techniques, bourses d'échange, édition et création de documentations touristiques, visites d'hébergements...).

Depuis 2011, nous proposons la location de vélos. Une nouvelle activité qui plaît et un premier bilan correct avec **28 vélos loués en 15 locations** allant de 1 heure à 13 jours. Cette activité est faite **en partenariat avec Escapade Gourmande** à Auxerre.

Nous avons également maintenu nos animations habituelles :

La Journée du Patrimoine de Pays et les Journées Européennes du Patrimoine :

14 participants le dimanche 19 juin et 47 participants les 17 et 18 septembre.

L'exposition d'Art du 15 août nous a fait découvrir les œuvres de 11 artistes. Nous avons accueilli près de 250 personnes. L'artiste Jean LEDU nous a fait le plaisir de peindre sur place durant le week-end.



>> L'ACTION TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme

Musiques en Voûtes : Une première en Puisaye pour ce Festival de Bourgogne.

Un programme chargé et enrichissant le samedi 10 septembre avec des **animations culturelles gratuites**.

14h30 : **Visite guidée de l'église** par Annie-France GAUJARD avec 30 participants.

15h30 : **Moment musical avec le Quatuor Chagall** (54 participants).

16h30 : **Conférence sur le patrimoine de la Puisaye** avec Jean-Pierre ROCHER (53 participants).

18h00 : **Concert du Quatuor Manfred** avec 80 participants.



Les balades commentées ayant bien fonctionné en avril et en août, elles seront reconduites deux fois en 2012 pendant les vacances de Pâques et le mois d'août.

Visites guidées des 7 écluses : Nous avons guidé plus de 650 personnes sur le Monument des 7 écluses en 2011 (y compris les Journées du Patrimoine).



La Fête du Nautisme

Une nouvelle fois un succès pour cette fête familiale qui vous permet de découvrir les activités nautiques gratuitement. Etaient au programme les activités habituelles, ainsi qu'un simulateur de pêche et un spectacle d'une danseuse sur l'eau pour clôturer le week-end. Nous remercions toutes les associations et sociétés participantes ainsi que les bénévoles, sans qui cette fête ne serait pas possible.

La Fête du Nautisme n'aura pas lieu en 2012, elle devrait être organisée tous les deux à trois ans dorénavant.



Le Camping

A connu une saison stable, sans progression. Le nombre d'arrivées est identique à 2010, mais le nombre de nuitées est inférieur, ce qui signifie que les campeurs sont restés moins longtemps sur place que les années passées. C'est une tendance qui se confirme également chez d'autres hébergeurs de Puisaye, et qui peut être expliquée par les intempéries de cet été puisque cette baisse concerne essentiellement les emplacements nus.

Comme annoncée l'année passée, la demande de classement préfectoral devrait être faite au cours de la saison 2012, c'est pourquoi des aménagements ont été effectués au sein du camping :

- **plantation de haies entre les emplacements**
- **Accès Wifi gratuit** pour les campeurs depuis juillet.

D'autres aménagements sont prévus pour cette année (tri sélectif, nouvelles bornes électriques...). **L'aire de camping-cars** mitoyenne au camping **a bien fonctionné**, même si elle a connu une baisse de fréquentation de 15 % cette année due à une mauvaise signalétique. C'est pourquoi elle sera améliorée en 2012.

La redevance des camping-caristes est passée de 4€ à 5€ en 2011.

>> L'ACTION TOURISTIQUE

Les Estivales en Puisaye-Forterre à Rogny

Pour la deuxième année consécutive, Rogny a accueilli un spectacle des Estivales en Puisaye-Forterre (le mercredi 24 août), lesquelles ont ouvert une nouvelle parenthèse en s'attaquant pour la première fois à la comédie musicale. Mis en scène par le ténor Martin Fonteneau, le spectacle offrit au public de belles partitions de comédies musicales américaines, anglaises et françaises. Aux airs célèbres, tels « Maria » et « Tonight » extraits de West Side Story, ont été associées des partitions moins connues mais tout aussi riches musicalement avec des extraits d'Oliver Twist, du Magicien d'Oz et des Misérables par exemple.

Ce spectacle a réuni plusieurs générations de chanteurs, des enfants de la maîtrise Saint-Louis-de-Gonzague aux solistes des Estivales - les ténors Cyril Verhulst, Martin Fonteneau et Constantin Goubet, le baryton Philippe Brocard, la basse Nicolas Brooymans, les sopranos Marie Planinsek, Marie-Laure Germain et Elisabeth Ashton et la mezzo-soprano Jeanne de Lartigue ; au piano et à la guitare, on retrouvait Anne et Micha Makarenko.

Rogny accueillera de nouveau et avec plaisir les Estivales pour un concert prévu en août 2012.

F. D-N



EGLISE :

Suite à la chute d'un morceau d'enduit intérieur, nous avons découvert des peintures murales dans notre église.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne viendra visiter les lieux afin de mesurer l'intérêt de celles-ci.



>> L'ACTION TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLÉNEAU

La randonnée

Les Balades à Thèmes

En 2011, les balades à thème ont très bien fonctionné accueillant environ 18 personnes par balade ; Ce sont 3 personnes supplémentaires par balade comparé à 2010. Le partenariat avec l'Association « Le Pied Levé » et la micro-entreprise « Rand'Yonnées » donne du crédit aux animations. C'est maintenant la randonnée qui est mise en avant sur la thématique. On a retrouvé un des objectifs de départ, à savoir connaître et emprunter les chemins balisés de la Communauté de Communes. Ceci semble satisfaire le public.

La vente de Pochettes Randonnées

La régie pour la vente des pochettes randonnée a enregistré 83 ventes en 2011 (contre 65 en 2009 et 64 en 2010). Les 2 points de ventes, l'office de tourisme de Rogny et la librairie Laurent assurent de bonnes ventes et réclament des stocks de pochettes plusieurs fois dans l'année.



L'inscription des chemins du canton au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et randonnées (P.D.I.P.R.)

Seul le circuit de la commune de Champcevais a été validé par le Conseil Général de l'Yonne pour être intégrée au PDIPR. Les autres communes ne présentent pas des circuits suffisamment balisés par de la peinture. D'autre part, certains panneaux ont été détériorés voire déposés. L'animateur territorial est chargé de prendre contact avec les communes pour fédérer des groupes de baliseurs qui interviendront au début du printemps prochain. Une nouvelle demande d'inscription des circuits au PDIPR sera faite courant 2012.

La Taxe de Séjour

Plus de 7400 € de taxe de séjour ont été collectés cette année, et 8000 € ont été versés pour l'aide au fonctionnement de l'office de tourisme de Rogny.

Le produit touristique « Puisaye Secrète » proposé par l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne

En 2011 et à l'image des 2 années précédentes, 2 groupes ont réservé ce produit touristique.

70 personnes environ ont visité les écluses de Rogny, le ferrier de Tannerre-en-Puisaye, l'église de Villeneuve-Les-Genêts et déjeuné au restaurant Le Bois Guillaume.

En 2012, la convention avec l'ADT sera renouvelée, et on cherchera à faire évoluer quelque peu le produit.

Cette année et à la demande de différents groupes constitués et notamment des écoles du département et du canton, la Communauté a offert des visites guidées des 7 écluses de Rogny, en lien avec l'Office de Tourisme.

La mise en valeur des « sites secrets » du canton

Une commande de panneaux pour la mise en valeur d'au moins un site par commune a été réalisée. L'E.S.A.T. Le Morvan a livré ces panneaux mi-Novembre et ils seront placés au cours de cet hiver. Ce projet permettra d'apporter des buts à la balade dans notre canton et une plus-value touristique.

L'édition de la plaquette touristique cantonale

a été réalisée. 3000 exemplaires ont été imprimés avec une information mise à jour et de nouvelles photos (bien que les éléments intégrés au document changent très rapidement). La charte graphique du département de l'Yonne a été reprise, et une aide financière du Conseil Général obtenue. C'est l'entreprise « Pomme de Requette » qui a été choisie pour réaliser les travaux d'édition du document et la société Chevillon imprimeur pour l'impression.

La mise en valeur des peintures murales de Puisaye Forterre

La Communauté de Communes a porté ce projet en 2011. Des panneaux de présentation des peintures murales ont été installés proche des 13 églises de Puisaye Forterre, ainsi que des panneaux d'entrée de village signalant la présence des peintures. Pour ce projet, la Communauté de Communes a bénéficié de subventionnement du Conseil Général, du Conseil Régional, et de l'Europe. Enfin, l'association « Réseau des Peintures murales de Puisaye Forterre » a pris en charge le coût du projet pour les communes concernées et extérieures au canton de Bléneau.

La visite des hébergements du canton

Cette visite a été proposée au Printemps dernier dans le cadre de la visite des hébergeurs proposée en lien avec la Maison de la Puisaye-Forterre. 2 hébergeurs de Rogny (Monsieur et Madame BOURGEOIS et Monsieur et Madame VEULIN) ont été visités, l'hébergement de Madame FRADIN et de Madame SELLIER à Tannerre ont été vus également, enfin, le gîte de Madame TRELAT à Champignelles.

>> ASSAD du Canton de Bléneau



ASSAD DU CANTON DE BLENEAU
Association de Soins et de Services à Domicile

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau a pour but de **faciliter la vie quotidienne** des personnes en proie à des difficultés soit en raison de leur âge soit en raison d'un état de santé délicat.

Il s'agit de prestations à la personne dispensées par des **personnels qualifiés**.

L'ASSAD fait partie du réseau national UNA et son trésorier (François-Xavier Nivette) a été élu administrateur au niveau départemental.

L'action principale de l'année 2011 de l'UNA a été de s'opposer à toute modification des aides directes et indirectes (allègement d'impôts) pour les personnes prises en charge.

Cela a été une victoire les pouvoirs publics ayant renoncé au projet.

L'ASSAD du canton de Bléneau a participé à l'élaboration du projet de **création d'un service spécialisé Alzheimer**. Le dossier en réponse à l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a été finalisé avec les SSIAD de Saint-Sauveur, de Saint-Fargeau et celui de Coulanges sur Yonne.

Notre dossier a été validé et accepté par l'ARS qui a adjoint à notre initiative Charny, Toucy, Coulanges la vineuse. L'année 2012 va voir la mise en place de l'équipe dont **la finalité est d'intervenir au domicile de la personne dont l'affection a été reconnue en vue de préserver ou améliorer l'autonomie de celle ci dans les activités de la vie quotidienne**.

Ce qui est intéressant est que la structure ainsi créée et financée à 100% par l'ARS couvre la majeure partie de la Puisaye donc s'affranchissant des limites des communautés de communes.

Deux services nouveaux sont proposés. Le premier est celui de **garde d'enfants à domicile ou à des horaires atypiques**. La CAF a donné son agrément. Le second est celui du **transport accompagné de personnes hors du canton**. Cette prestation a été également agréée.

L'ASSAD met à votre disposition un service d'**aide aux tâches ménagères**, un service de repas livrés à domicile et un service de soins à la personne (hors actes infirmiers et médicaux). Ces derniers sont effectués par les personnes formées. L'activité pour 2011 a été soutenue bien que des variations ont été constatées durant l'année.

La situation financière de l'ASSAD a retrouvé son équilibre depuis deux exercices.

Les contraintes imposées par nos financeurs conduisent les membres du conseil d'administration, tous bénévoles, et les responsables à une adaptation permanente des moyens aux demandes. L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est reconnue pour la qualité de sa gestion et de ses prestations.

Comme l'an passé nous avons pu constater la satisfaction des personnes desservies par le service de repas. L'acquisition d'un véhicule neuf, avec l'aide financière des communes, sécurise les livraisons. Les tarifs seront inchangés en 2012.

L'ASSAD dispensera en 2012, près de 27.000 heures d'aide à domicile. Un budget de plus de 550.000 € a été établi.

S'agissant des soins l'ASSAD qui a obtenu la création de 5 places supplémentaires peut prendre en charge 26 personnes. Le budget alloué est de l'ordre de 270.000 €.

N'hésitez surtout pas à contacter le secrétariat : 03 86 74 92 80 une réponse à vos difficultés vous sera proposée.



>> LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE

Le Contrat Enfance – Jeunesse

Rappel :

C'est la Communauté de Communes du Canton de Bléneau qui gère le Contrat Enfance Jeunesse signé en 2010 avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne pour les 2 Communautés de Communes (Bléneau et Puisaye Fargeaulaise). Une convention entre les 2 Communautés a été signée, afin de définir la participation financière et technique de chacune d'entre elle dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Pour toutes les dépenses liées à cette compétence, les communautés de communes participeront financièrement au prorata du nombre d'inscriptions aux activités des habitants de Chaque territoire. A noter qu'en 2011, la Communauté de Commune de la Puisaye Fargeaulaise a pris la compétence enfance - jeunesse en totalité sur les 0-18 ans.

Les dépenses prises en compte dans le contrat enfance jeunesse concernent :

- Le Centre de Loisirs "Les Pirates".
- Le Centre de Loisirs Périscolaire de Champignelles.
- Le Poste de Coordinateur enfance jeunesse.
- Les Actions à dominante sportive.
- Les Actions à dominante culturelle.
- La Crèche "Les Marmottes".
- Les formations BAFA/BAFD.
- Le Relais Assistantes Maternelles.

Le total des dépenses 2010 s'élève à 154 906,60 €. La Caisse d'Allocations Familiales a versé en 2011 la somme de 77 720,97 € pour le soutien à la politique des CC conduite en 2010.

A l'issu de ce règlement par la CAF, la Communauté calculera le résiduel restant à prendre en charge par la Communauté de Communes de la Puisaye Fargeaulaise, et demandera la participation en conséquence, conformément à la convention qui a été passé entre les 2 collectivités.



L'activité de l'Accueil de Loisirs "Les Pirates"

Depuis Février 2011, l'accueil de loisirs « Les Pirates » fonctionne sur 2 pôles pendant les congés scolaires. Un accueil a lieu sur la commune de Champignelles, le second dans le bâtiment du Boisgelin à Saint-Fargeau. Les effectifs d'enfants accueillis sont encore en évolution positive sur les vacances scolaires. Pour les mercredis, la fréquentation a nettement évolué à la fin de l'année. Depuis Septembre 2011, suite au départ de la directrice c'est Ridha Mokdad qui assure la direction de l'accueil de loisirs assisté de Mickaël Goncalves.

Récapitulatif du nombre de participants par commune sur l'année 2011

COMMUNES	Nombre d'enfants participants et (nombre de journées enfants)
Canton de Bléneau	71 (1067)
BLENEAU	13 (169)
CHAMPIGNELLES	38 (617)
CHAMPCEVRAIS	4 (61)
SAINT-PRIVE	7 (68)
TANNERRE-EN-PUISAYE	6 (130)
ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES	2 (10)
VILLENEUVE-LES-GENETS	1 (12)
Canton de Saint-Fargeau	69 (857,5)
SAINT-FARGEAU	39 (459)
SAINT-MARTIN	8 (71)
LAVAU	16 (215,5)
RONCHERES	6 (112)
Hors canton	37 (255,5)
VILLIERS	2 (27,5)
BRETEAU	2 (10)
CHATILLON-C	1 (9)
DIGES	1 (5)
PRECY S VRIN	1 (5)
SAINPUITS	2 (10)
LA FERTE LOUPIERE	1 (5)
VAL DE MERCY	1 (5)
PARLY	1 (5)
RUEIL MALMAISON	1 (10)
CHAMPS SUR YONNE	1 (5)
CUY	4 (20)
ORLEANS	2 (4)
FOURONNES	1 (5)
PARIS	2 (4)
DRAVEIL	1 (2)
ST PERE SUR LOIRE	2 (18)
LINDRY	2 (10)
MARCHAIS-BETON	1 (7)
ST MARTIN SUR OUANNE	1 (14)
FONTAINES	2 (54)
TAINGY	2 (10)
ANNAY	1 (5)
FLEYS	2 (6)
TOTAL GENERAL	177 (2180)

>> LES ACTIONS EN FAVEUR

DE L'ENFANCE

La Junior Association "Les Twenty's"

53 jeunes différents sur l'année ont fréquenté les activités de la junior association « Les Twenty's » (27 garçons, 26 filles). 6 jeunes ont adhéré à l'association et payé une cotisation. Cette année, des sorties par d'attractions, lazer game... ont été réalisées. Les jeunes ont également participé à la réalisation d'un court-métrage dans le cadre du festival des centres de loisirs de Puisaye Forterre, et à la réflexion autour de la mise en place d'un spectacle de clown. En 2012, ils présenteront ce spectacle et prépareront un camp d'été dans les gorges du Verdon.

Le bureau de l'association en 2011 :

Présidente : Marie TSCHIEB de Champignelles.

Trésorier : Guillaume FICHTER de Tannerre.



Le dossier « Politique Educative » D.D.C.S.P.P.

La Communauté de Communes a procédé à l'instruction d'un dossier de demande de soutien financier par rapport à la cohérence de la politique Enfance Jeunesse conduite sur le territoire. Elle a obtenu 2500 € de la D.D.C.S.P.P. Cette somme est allouée pour le soutien aux actions des 2 communautés de communes.

Le dossier « expérimentation de projets ados » avec la CNAF

La Communauté de Communes a instruit un dossier de demande de soutien financier pour l'expérimentation de projets ados sur les 2 communautés de communes. Elle a obtenu en 2011 la somme de 6000 € de la C.N.A.F. pour se faire. Cette somme soutien les actions en faveur des adolescents pour les 2 communautés de communes.

L'activité de la crèche "Les Marmottes"

L'accueil d'un jeune en service civique

La Communauté de Communes a instruit un dossier d'agrément pour l'accueil d'un volontaire en service civique. Cet agrément a été délivré par la Préfecture de région pour l'accueil d'une personne jusqu'au 31 juillet 2012. Depuis le 1^{er} Novembre 2011, la Communauté de Communes accueille 24 heures par semaine Mademoiselle Amandine Francquenbergue, qui effectue son service dans le cadre du développement d'activités éducatives. L'état lui verse 450 € mensuel environ et la Communauté verse 104 €. Amandine participera à l'accueil des adolescents et les accompagnera dans leurs projets. Elle travaillera aussi à la mise en réseau des acteurs locaux de l'enfance et de la jeunesse.



Le projet « Educ'Active »

L'animateur territorial de la Communauté de Communes suit depuis janvier 2011 et jusqu'à Décembre 2012, une formation conduisant au Diplôme d'Etat Jeunesse Education Populaire et Sportive (DEJEPS), formation de niveau 4. Cette formation est prise en charge financièrement par la Communauté qui a obtenu un subventionnement Leader de 55 % environ. Dans le cadre de cette formation préparant à des missions de coordination de projet et d'équipe, il a pour objectif de définir et de mettre en place un projet éducatif territorial intégrant les acteurs locaux de l'enfance et de la jeunesse. Outre la définition de valeurs éducatives communes aux différents acteurs, et la mise en place d'actions sur le terrain, il propose d'intégrer la population au dispositif, et de communiquer sur les actions entreprises. Ce projet vise l'objectif de faire travailler les acteurs ensemble vers une meilleure cohésion sociale sur le territoire, et un passage facilité des enfants d'une structure à l'autre, passage qui aujourd'hui n'est pas évident.



>> Les P'tites Frimousses

Relais Parents Assistantes Maternelles « Les P'tites Frimousses »

Les relais parents assistantes maternelles itinérant « Les P'tites Frimousses » a été mis en place il y a maintenant deux ans par la volonté du Pays de Puisaye Forterre avec le concours de la CAF, la MSA, des Conseils Généraux, et des collectivités.

Ses missions sont diverses :

- Pour les Parents : les accompagner dans la recherche d'un mode de garde, les informer sur leur statut d'employeur, sur leurs droits aux différentes prestations en tant que parents...
- Pour les assistantes maternelles : informer les futures assistantes maternelles sur leur futur métier, les accompagner dans leurs démarches de professionnalisation (par des réunions d'information par exemple), les renseigner sur des points administratifs (le contrat de travail par exemple)...
- Pour les enfants : participer à leur socialisation et à leur éveil par la mise en place d'atelier d'éveil. Ces ateliers sont aussi l'occasion pour eux de rencontrer d'autres enfants et pour les assistantes maternelles et les parents de sortir de leur isolement.

L'an dernier **une sortie à la ferme des Grenouillettes** avait été programmée, beau temps et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plaisir des petits et des grands. Les enfants ont ainsi pu découvrir de près les animaux de la ferme, comprendre leur environnement et leur mode de vie.

Cette année, **le thème choisi** pour les ateliers est « **les couleurs à travers l'art** ». Le but est de faire découvrir les couleurs autrement aux enfants, leur montrer qu'on rencontre les couleurs dans la vie de tous les jours mais aussi que des personnes ont su les mettre en valeur. C'est un moyen de commencer à les sensibiliser à l'art, de leur faire utiliser différentes techniques comme le collage, bref de leur prouver qu'ils sont des artistes en herbe et que c'est aussi à leur portée.



Le relais se déplace à Bléneau le mercredi en semaine paire, les ateliers ont lieu une fois par mois à la salle associative de Champignelles.

***Pour toute information, contactez :
Mathilde Burtin ou Marie Bezeux
au 03 86 74 60 59 ou au 06 75 90 68 80
ou encore par mail :
relais-lesptitesfrimousses@orange.fr***

***Vous trouverez également des informations sur
le site du Pays de Puisaye Forterre :
www.puisaye-forterre.com***

>> Aux Ecoles

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

✦ une classe de CP-CE1 avec 20 élèves, enseignante et directrice :

Mlle De Zaleski Laetitia, en poste depuis 2001-2002

✦ une classe de CE2-CM1-CM2 avec 26 élèves,

enseignantes : Mlle Lespagnol Elodie et Tschieb Emilie.

Une EVS, Mlle Alexandra Moslard, vient aider les classes le lundi, le mardi et le jeudi. Le vendredi, elle est à l'école de Champcevais.

La cantine est gérée par la mairie et surveillée par Mme Véron Katia et Mlle Dhiers Julie. Le ménage et la surveillance du car sont assurés par Mme Véron Katia. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.

Dans la cour de l'école se trouve un jardin que les enfants entretiennent chaque année depuis 2002-2003. L'école a même remporté plusieurs concours les années passées. En décembre, les élèves ont participé à un CROSS aux jardins d'eau avec les écoles de Bléneau et de Saint-Privé au profit de l'association ELA, les élèves ont couru sous la pluie avec un courage incroyable, ils ont tout donné.

Nous travaillerons également cette année, en partenariat avec l'Unicef pour financer les vaccinations des enfants dans le monde.

Les élèves vont aussi chaque année au gymnase de Bléneau, ainsi qu'à la piscine de St Maurice sur Aveyron (pour les petits) et celle de Bléneau (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours à la bibliothèque-médiathèque de Bléneau où ils sont accueillis par Nathalie Billiette qui leur propose sans cesse de nouvelles activités. Le réseau d'aide RASED qui vient en aide aux enfants en difficulté est composé cette année d'un psychologue scolaire et d'une maîtresse de soutien qui intervient dans notre école le jeudi.

Les relations avec les résidents de la maison de retraite se poursuivent, ils sont venus participer à la semaine du goût et confectionner des gâteaux avec les enfants.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.

Mlle De Zaleski, directrice



>> Aux Ecoles



>> AISSRAN

Association Icaunais de Soutien Scolaire et de Remise à Niveau : AISSRAN

Cette association a vu le jour en 2010 à Bléneau. Elle est constituée de professeurs diplômés et s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés scolaires en français, maths, langues vivantes et économie. L'**AISSRAN** a pour but d'aider les élèves, en analysant leurs besoins. Les professeurs leur proposent des solutions adaptées à chacun.

Des stages, des cours le mercredi et des cours à domicile sont proposés.

Vous pouvez téléphoner au **03 86 74 50 16** pour tout renseignement complémentaire, ou venir retirer un bulletin d'inscription à l'**Office de Tourisme de Rogny-les-Sept-Ecluses**.

>> LES FÊTES DE NOËL

L'Age d'Or

Les conseillers municipaux se sont rendus comme chaque année chez les personnes de 70 ans et plus. A cette occasion il a été offert un coffret cadeau qui était composé d'une bouteille de crémant de Bourgogne, terrine de saumon, foie gras, truffe à la fraise et bonbons.

Les personnes résidant en Maison de Retraite se sont également vues offrir une composition de produits de toilette (savonnette, eau de cologne, crème pour les mains).

96 colis individuels et 43 colis couples ont été distribués. 16 résidents Maison de Retraite.



Le Noël des Ecoles

Le rendez-vous était donné le samedi 17 décembre 2011 à la salle des fêtes et vous étiez nombreux à y assister. Ce spectacle s'adresse à tout le monde, mais plus particulièrement aux Parents et Grands-parents, venus admirer la prestation de leurs enfants.

Les élèves de Rogny et Champcevais nous ont présenté leur spectacle et pour conclure ce dernier les parents innovaient en se lançant à leur tour dans la danse.

2011 a vu l'arrivée d'un goûter avec chocolat chaud et brioche servi par la Municipalité.

Cet après-midi de fête se clôture avec l'arrivée du Père Noël et la distribution de jouets offerts par la Municipalité, les friandises étant données par le Comité des Fêtes.



Le Noël du Personnel

Le vendredi 16 décembre, les membres du personnel de la Mairie se sont rassemblés autour du Père-Noël avec leurs enfants de moins de 14 ans. Ces derniers, au nombre de 10, étaient un peu intimidés par l'arrivée de ce grand homme vêtu de rouge et de blanc, mais c'était vite oublié à la découverte de leurs cadeaux.

La Tanche

AAPPMA LA TANCHE DE ROGNY
PRESIDENT : Jean-Jacques POITOU

En premier lieu nous remercions la **Municipalité** pour son aide, qui nous a permis de participer à la Fête du Nautisme, d'organiser notre concours de pêche et à la Fête de la Pêche destinée aux enfants. **Nous remercions aussi l'Office du Tourisme, les différents sponsors et les employés municipaux** pour leur collaboration.

Depuis le 5 février 2011 un nouveau conseil d'administration a été mis en place. Avec l'élection d'un nouveau Président et d'un Vice-Président.

Le bilan de l'année 2011 est très positif dans son ensemble. Notamment la progression de la vente des cartes réciprocitaires. Et surtout une autre très grande satisfaction, **38 enfants de moins de 12 ans ont pris leur carte de pêche !**

Notre participation à la **Fête du Nautisme s'est avérée très réussie**. Les petits et les grands ont été agréablement surpris de la fiabilité et du côté ludique du simulateur de pêche.

Au mois de juin la **Fête de la Pêche a été réservée aux enfants**. Un déversement de truites en aval de la passerelle de l'Île a été effectué, tous les membres de l'AAPPMA ont initiés les enfants à la pratique de la pêche.

Le concours de pêche a réuni une trentaine de pêcheurs. **Dix enfants ont participé, et ont reçus chacun une canne à pêche en récompense.**

Les projets pour l'année 2012.

Un alevinage est prévu à l'Etang Neuf et dans l'Île. (Brochets et sandres) les carpes, gardons, perches et autres cyprinidés sont bien représentés dans nos lots de pêche. A noter qu'environ 270 kg de poissons blancs et une dizaine de kilos de sandres ont été remis autour de l'Île suite à la pêche des biefs par les V.N.F.

Un projet de création d'une frayère à brochets dans la réserve de pêche à l'Etang Neuf est à l'étude avec l'aide d'un technicien de la fédération.

Le parcours de pêche à la carpe de nuit sur le canal passe en rive gauche de la limite du Loiret au pont de la Noue.

Nous espérons aussi comme tous les ans participer à la Fête du Nautisme. La Fête de la pêche sera de nouveau réservée aux enfants.

Si le niveau de l'eau de la rigole de Saint-Privé (autour de l'Etang Neuf) nous le permet un lâcher de truites sera effectué pour l'ouverture au mois de mars.

Bonne pêche à tous pour 2012.



Fête du Nautisme.



Fête de la Pêche.



VOISINS SOLIDAIRES
Les bons côtés d'être à côté

Site internet l'association :
www.voisinssolidaires.fr

L'objectif de l'association « **Voisins Solidaires** » est de développer la convivialité, le lien social et l'entraide. En plus de proposer des « coups de main » ponctuels, l'association a organisé deux fêtes cette année, la « **Fête des Voisins** » et la « **Fête du Beaujolais nouveau** » qui ont encore une fois réuni de nombreux habitants de Rogny dans une atmosphère conviviale.

Je remercie sincèrement tous les participants venus avec le sourire, les bras chargés de tartes, quiches et gâteaux et qui contribuent à rendre ces moments si sympathiques. Elles sont évidemment reconduites en 2012. La « **Fête des voisins** » aura lieu le **mardi 29 mai** à partir de 19 heures à la salle des fêtes ; la « **Fête du Beaujolais nouveau** » se déroulera le **vendredi 23 novembre** à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Rogny.

Je profite de ce petit article dans le bulletin municipal **pour remercier chaleureusement tous les membres de « Voisins Solidaires » et tous ceux qui rendent service à leurs voisins** (et ils sont nombreux) !

Fortunade Daviet-Noual

Le Comité des Fêtes

Votre Comité des Fêtes notera l'année 2011 tout à fait exceptionnelle pour la réussite du grand feu d'artifice dans le site des Sept Écluses.

Notre village n'a jamais reçu un public aussi nombreux que ce 30 juillet.

Ce succès est dû à l'engagement de tous les membres de l'association et de l'ensemble de nos fidèles bénévoles qui persévèrent dans une très bonne ambiance chaque année pour une parfaite organisation et réalisation de cet événement.

Si pendant une année nous préparons avec soin et une profonde volonté de réussite, dès le mardi nous avons commencé la sortie des éléments de notre tribune, chaises, barrières, podium, stand et ensemble nécessaire pour recevoir notre fidèle public. Il a fallu aussi préparer tous les parkings qui deviennent de plus en plus difficile à prévoir suite à la reprise de parcelles.

Avec des conditions météorologiques plutôt favorables ce soir là par rapport au temps moyen de l'été, tous les techniciens artificiers, sonorisateurs, éclairagistes, électriciens, musiciens et présentateur qui sont engagés sur le terrain ont donné le meilleur d'eux même. Nous profitons de cette occasion pour adresser, comme notre public a su le faire le soir du 30 juillet, toutes nos félicitations à Claude Devernois et David Proteau.

Je n'oublie pas, pour assurer la plus grande sécurité à cette foule nombreuse à côté de tous nos bénévoles présents aux arrivées des voitures et autocars, aux entrées, tribune et stands de notre manifestation sont joints de nombreux gendarmes, pompiers, secouristes et membres de la commission de sécurité locale.

Comme chaque année, cette fête valorise notre village, au cœur de la Puisaye grâce à tous ceux qui s'emploient bénévolement à sa réalisation. Je remercie tous ceux qui participent à la publicité : la télévision FR3, les journaux, les radios, nos afficheurs, nos sponsors et tous nos annonceurs.

Le lundi, il faut tout démonter, remisier et nettoyer le site des 7 écluses et la parcelle du Porais.

Merci à l'ensemble de la population rognçoise riveraine qui collabore ardemment à la réussite de cette fête d'été.

Le Comité des Fêtes organise la randonnée du mois de mars pour rassembler tous ceux qui souhaitent s'oxygéner sur les beaux parcours de notre Puisaye printanière.

En juin le feu de la Saint Jean distrait et quelques fois réchauffe les participants.

Les enfants reçoivent des friandises chocolatées à la fête de Noël des écoles et à la recherche des œufs de Pâques au Porais.

Chaque année les membres du Comité des Fêtes tiennent à remercier chaleureusement tous nos sympathisants bénévoles en les conviant en octobre à une soirée amicale autour d'une table et à une agréable sortie distractive en autocar où chacun apprécie tous les plaisirs de la vie associative.

Vous êtes tous conviés à venir assister à notre assemblée générale le vendredi 17 février à 20h30 dans la salle des fêtes et participer à nos futures activités.

Tous nos meilleurs vœux à vous tous pour l'année 2012 et à bientôt.

Le Président, André Veaulin



L'Amicale Paroissiale

Président : Michel DEMETS

Inutile de présenter les braderies qui marchent bien dans la bonne humeur et les rires pour le plus grand plaisir des acheteurs... Et un grand merci aux généreux donateurs.

Cette année nous avons :

- un camp de l'ACE (Action Catho des jeunes).
- participé pour un frère au pèlerinage de l'Hospitalité de Lourdes.

- aidé des jeunes de Rogny allant à Madrid aux JMJ.
- et aussi nous avons fait un don au Frère Marie-Alexandre pour son action en Ethiopie.
- nous avons aussi investi dans un tableau d'affichage fermé pour que nos annonces ne soient pas systématiquement arrachées à la porte de l'église.

Un repas a réuni la plupart des bénévoles afin de repartir d'un bon pied pour une nouvelle année.

Nous accueillons volontiers l'aide de toute personne ; IMPERATIF la bonne humeur !

Bonne Année à tous !



Lysandre

Lysandre est une association loi 1901 déclarée à la préfecture de l'Yonne le 19 Novembre 2009 sous le numéro W891002835 et publiée au Journal Officiel le 5 Décembre 2009.

L'association est créatrice de séjours de vacances et d'ateliers d'animation thématiques. La volonté est, que quelque soit le lieu, un fil rouge alliant animations et sorties soit présent tout au long des séjours (Moyen-âge, Far West, Cirque, Equitation, Nature, Ferme).

Fusion entre professionnalisme et passion, notre maître mot est de rendre l'enfant acteur de ses vacances en lui laissant une place dans l'élaboration de nos activités, en fonction de ses envies.

Tous nos séjours sont agréés Jeunesse et Sports et PMI (pour les maternelles) par l'intermédiaire des structures que nous sélectionnons.

L'équipe d'animation a pour rôle d'accompagner l'enfant dans son autonomie tout en respectant des valeurs telles que le respect et le partage, en les plongeant dans des univers toujours différents.

L'association Lysandre voit l'activité de loisir non pas comme une fin en soi mais bien comme un moyen de participer à créer du lien social : Le loisir comme vecteur de valeurs éducatives ; permettre d'enrichir le vécu des publics accueillis, élargir l'horizon culturel et social de chacun, par le biais des valeurs portées à chaque moment (projets, séjours, activités, vie quotidienne, etc.) favorisant ainsi leur investissement.

Nous privilégions les petits groupes dans le but d'une meilleure connaissance de chacun.

Nous mettons un point d'honneur à vous proposer des séjours et des ateliers de qualité, encadrés par des animateurs qualifiés et expérimentés.

La Directrice, Karine PICARD, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Association Lysandre - Les Pautrats
89170 Saint-Martin-des-Champs
Tél. : 03.86.45.44.03 - contact@association-lysandre.fr
www.association-lysandre.fr

Nous avons l'autorisation des parents pour utiliser les photos dans le cadre de la communication de l'association Lysandre.



Séjour Initiation aux sports de neige
Février 2011, dans le Vercors (38).



Séjour Fermier du Moyen-âge - Avril 2011,
En Puisaye (89).



Séjour Far West et équitation - Juillet 2010,
en Puisaye (89).

Le Club de l'Amitié

Présidente : Madeleine DELAGNEAU

Cette année encore, le Club de l'Amitié a fonctionné au ralenti. Seuls, les repas traditionnels et les après-midi belote du jeudi ont été maintenus, tout ceci dans une ambiance très conviviale.

Un nouveau bureau devra être formé pour l'année 2012.

Nous vous souhaitons une très bonne nouvelle année.